NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212027 - Plateau de Loëx

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8212027

1.3 Appellation du site

Plateau de Loëx

1.4 Date de compilation

31/08/2008

1.5 Date d'actualisation

26/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,65306°

Latitude : 46,12444°

2.2 Superficie totale

1233 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74134	GETS
74276	TANINGES
74294	VERCHAIX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A072	*Pernis apivorus*	r			p	P	DD	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r			p	P	DD	D			
B	A091	*Aquila chrysaetos*	r			p	P	DD	D			
B	A104	*Bonasa bonasia*	p			p	P	M	D			
B	A155	*Scolopax rusticola*	r			p	P	M	D			
B	A155	*Scolopax rusticola*	c			i	P	M	D			
B	A217	*Glaucidium passerinum*	p			p	P	M	C	C	C	C
B	A223	*Aegolius funereus*	p			p	P	M	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p			p	P	M	D			

B	A241	*Picoides tridactylus*	p			p	P	M	A	C	A	C
B	A338	*Lanius collurio*	r			p	P	DD	D			
B	A661	*Tetrao urogallus aquitanicus*	p			p	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Nucifraga caryocatactes*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	7 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	73 %

Autres caractéristiques du site

Plateau calcaire situé à l'étage montagnard supérieur (altitude moyenne de 1350 m), avec dépôt d'alluvions glaciaires argileux qui ont formé des bas-marais alcalins. Les précipitations fortes ont fait évoluer certaines zones vers des tourbières bombées. La partie forestière est dominée par l'épicéa (pessière-sapinière ou pessière subalpine suivant l'altitude).
Le plateau de Loëx représente en outre un aquifère karstique d'un grand intérêt pour les besoins en eau actuels ou futurs.

Vulnérabilité
: La vulnérabilité principale réside dans la forte fréquentation du site été comme hiver (balades en raquettes).

La baisse locale des effectifs de Tétras lyre semble imputable aux collisions avec les câbles, mais aussi à diverses sources de dérangement parmi lesquelles la divagation des chiens sur le plateau, qui perturbe l'espèce en période d'hivernage et cause des dommages aux couvées.

En fonction du type de gestion forestière pratiquée et des dates de réalisation des travaux, l'impact peut être positif (ouverture de milieux par exemple), comme négatif (dérangement lors des travaux, suppression d'arbres à cavités..).

De même pour l'activité " chasse ", l'impact est négatif (dérangement...) ou neutre en fonction des pratiques (dates...). Sur l'initiative des chasseurs, Tétras Lyre et Gélinotte ne sont plus chassés sur le plateau.

4.2 Qualité et importance

Ce site revêt une importance particulière pour les rapaces nocturnes, les Pics, et les Tétraonidés.

Les forêts résineuses abritent notamment la Chevêchette d'Europe et la Chouette de Tengmalm. La présence de ces rapaces nocturnes est étroitement liée à celle de pics, dont le Pic noir (présent également sur le site), puisqu'ils nichent dans les cavités de vieux arbres, anciens trous de ces derniers.

Il faut souligner la présence encore plus remarquable du Pic tridactyle. En France, cet oiseau d'origine nordique est en effet uniquement localisé à quelques massifs de Haute-Savoie et du Haut-Jura ; cette relique de l'époque glaciaire (présente essentiellement au Canada ou en Sibérie) y atteint la limite occidentale de son aire de répartition en Europe.

Le site est également favorable pour deux espèces de Tétraonidés (Tétras lyre et Gélinotte des bois), l'alternance de prairies, pré-bois et forêts résineuses se révélant propice à leur maintien.

Cependant la population de Tétras lyre a subi une baisse marquée ces dernières années sur le plateau de Loëx. Les biotopes les plus favorables de reproduction potentielle de cette espèce se situent au nord du plateau.

La Gélinotte des bois semble présente sur l'ensemble du plateau, particulièrement sur les hauts de versant et dans les secteurs Bois du Ban/Joux d'Amont. On ne dispose cependant d'aucun comptage précis pour cette espèce.

Outre les espèces d'intérêt communautaire, on note la présence d'une espèce protégée au niveau national : le Cassenoix moucheté.

Enfin, il faut rappeler qu'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) a été mis en place dès 1994, essentiellement au profit de la dernière population de Grand Tétras subsistant dans les Alpes françaises. Cette population semble malheureusement avoir disparu depuis.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

- APEGE, Projet de site N2000 - Plateau de Loëx, Juillet 1995
- Zones humides du département de la Haute-Savoie
- ASTERS, Notice de gestion de 3 tourbières du plateau de Loëx, 2004
- CREN, Inventaire des tourbières de Rhône-Alpes, 1999
- Inventaire ZNIEFF Rhône-Alpes, 2002
- DESMET J.F., les vertébrés de la Haute-Vallée du Giffre, 1982
- JORDAN D., inventaires floristiques personnels.
- OGM, rapport annuel, 2002
- SEA, projet agroenvironnement du plateau de Loëx, 2003
- PARCHET M., Etude du Plateau de Loëx, 2007

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	33 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Plateau de Loex	*	33%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SIVM du Haut-Giffre

Adresse : Avenue des Thézières 74440 Taninges

Courriel : p.leterte@montagnesdugiffre.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212027
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548946/2013-document-d-objectifs-natura-2000-plateau-de-loex-fr8212027-fr8201707

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) a été mis en place dès 1994 avec l'accord des trois communes concernées : Les Gets, Taninges et Verchaix (Haute-Savoie) sur 407 ha, englobant une zone de protection renforcée de 143 ha.

Un comité consultatif est chargé d'assister le Préfet dans la gestion de l'APPB.